

LIVRET D'ACCUEIL

www.irtess.fr

Les six principes qui animent l'équipe pédagogique de l'IRTESS
Principe 1 : co-construction
des parcours de formation
entre l'IRTESS / les employeurs-sites
qualifiants / les apprenants

Principe 3 :
adaptation
« raisonnée »
de la formation
aux évolutions
sociétales
et aux
connaissances

Principe 4 :
prise en compte
de l'apprenant
en tant que
sujet et acteur
de sa formation

Principe 2 :
interaction
pédagogique
entre parcours
individuel
et dynamique
collective
Principe 5 : pluralité des savoirs

Principe n° 6 :
transversalité
des dispositifs
de formation

2017-2018

Bienvenue à l'IRTESS

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Qualification
des Services
Intellectuels
OPQF

irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiants ou stagiaires de l'IRTESS, en formation initiale, continue ou supérieure, en voie directe, ou en voie promotionnelle.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS, et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous, tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représentés, et tous les espaces qui vous permettront d'être des professionnels responsables et créatifs.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Philippe ROPERS
Directeur Général

Alain SAVIGNET
Directeur Général Adjoint

Un peu d'histoire

L'IRTESS est une association loi 1901.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux,
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées,
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social) est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 85 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 1 600 étudiants ou stagiaires chaque année.

Antennes et sites délocalisés de formation

✓ **Côte d'Or**

IRTESS
2 rue Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 64 50

✓ **Yonne**

ESAT La Wivre
11-13 rue de Rome
89470 Monéteau

✓ **Saône-et-Loire**

IRTESS
Immeuble "Les Chavannes"
3 avenue de Chalon
71380 Saint-Marcel

✓ **Nièvre**

sur sites délocalisés Nevers



Les activités de l'IRTESS

L'IRTESS assure les Formations Initiales et Continues des Travailleurs Sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles

(voir [L'organisation des services p. 5](#)).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilité en tant que Centre de bilan.

Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Surveillant de Nuit Qualifié (SNQ)
- Maîtresse de Maison (MM)
- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Aide Médico-Psychologique (AMP)
- Assistant familial (AF)

Perfectionnement et prestations externes :

- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)
- Évaluation externe et interne
- Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie
- Module de sensibilisation à la médiation familiale

Le Pôle Formations éducatives et sociales

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

En partenariat avec le CREPS et les FRANCAS :

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

Le Pôle Formations management et recherche

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté

En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

Le Pôle Formations accompagnement et orientation professionnelle

regroupe les formations suivantes :

- Certificat de branche Moniteur d'Atelier (CBMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formations à la Fonction Tutorale (FFT)
- Dispositif de préparation aux Admissions Concours

Les choix pédagogiques

Les orientations institutionnelles sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

- ✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des Centres d'Activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)
- ✓ Mettre en œuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage, associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social
- ✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation**, d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation
- ✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires
- ✓ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie
- ✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)
- ✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation
- ✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation permanente diversifiée

- ✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche** Formation **Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques

1. Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants
2. Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective
3. Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances
4. Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation
5. Pluralité des savoirs
6. Transversalité des dispositifs de formation



Qui finance les formations ?

Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales Voie Directe (environ 50 % du budget de l'IRTESS). Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

Les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)

Ils sont chargés de collecter, mutualiser et redistribuer les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

Autres financements

- ✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS
- ✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**
- ✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**
- ✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à l'**habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.



Organisation fonctionnelle des services

Philippe ROPERS (Directeur Général)

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement Rodolphe PERCHOT	Pôle Formations éducatives et sociales Magali LEDUC-SEGUIN	Pôle Formations management et recherche Cécile LAGARDE	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles Ghislaine REHFUSS
Formations de niveau V	Formations de niveau III > II	Formations de niveau I et II	Formation de niveau IV
Surveillant de nuit qualifié Maître de maison	ASS	CAFDES	CBMA
AMP/AES	EJE	CAFERUIS	ME
Assistant familial	ES	DEIS	TISF
Sélections	ETS	Sélections	Sélections
Perfectionnement et prestations externes	DEJEPS	Études, recherches et animation	Fonction tutorale
Analyse de la pratique professionnelle	Alternance (stages)	PREFAS	VAE / Centre de bilan
Assistant de soins en gérontologie		Plateforme en observation sociale et sanitaire	Apprentissage
Évaluation externe et interne			Préparation aux concours
Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie	Direction administrative Philippe BEAUSSIEU	Assistance de direction et secrétariat Agnès CHICARD	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
Initiation à la médiation familiale	Budget et finances Ressources humaines Informatique Logistique	Accueil Admission / Vie étudiante Secrétariat de filière Logistique des salles Reprographie	Information / Documentation Communication

L'annuaire de l'IRTESS

Direction

ROPERS Philippe

Directeur Général

SAVIGNET Alain

Directeur Général Adjoint

CHICARD Agnès

Assistante de Direction

03 80 72 64 54

Secrétariat Général

BEAUSSIEU Philippe

Secrétaire Général

03 80 72 64 99

Responsables de Pôle

LAGARDE Cécile

Pôle Formations management et recherche

LEDUC-SEGUIN Magali

Pôle Formations éducatives et sociales

PERCHOT Rodolphe

*Pôle Formations accompagnement
et perfectionnement*

REHFUSS Ghislaine

*Pôle Formations accompagnement
et orientations professionnelles*

03 80 72 64 93

03 80 72 64 76

03 80 72 64 56

03 80 72 64 88

Responsables de Filière de formation

BAILLET Christian

*Surveillant de Nuit Qualifié,
Maître de Maison*

BELLINI Véronique

EJE

BOCHET Catherine

ASS

BUISSON Vincent

CAFERUIS

03 80 72 67 52

03 80 72 64 91

03 80 72 64 89

03 80 72 64 86

DOS SANTOS Liliane

TISF

JAULT-ROCHE Françoise

ME

KELLENBERGER Sonja

ES

LEDUC-SEGUIN Magali

CAFDES

REVAILLOT Chantal

Assistant Familial

SCHOENAHN Marc

AMP, Assistant Soins Gérontologie, AES

THIBAUT Christian

ETS / CBMA

VALLE Michel

DEIS

03 80 72 64 35

03 80 72 64 30

03 80 72 64 66

03 80 72 64 76

03 80 72 64 82

03 80 72 64 94

03 80 72 64 68

03 80 72 64 57

Chargés de missions

DROUX Josiane

*Développement Bourgogne Sud,
Référénte de l'analyse de la pratique*

FARRUGIA Martine

VAE, Centre de bilan

LAGARDE Cécile

*Pôle Ressource Régional Recherche
Formation Action Sanitaire et Sociale
(PREFAS)*

MAROT Valérie

FSQ, FFT

ODASSO Gérard

DEJEPS, Référent évaluation interne et externe

SORITA Nathalie

*Développement Bourgogne Nord
Observatoire*

VALLE Michel

Développement Études et Recherches

03 80 72 64 03

ou 06 84 59 69 69

03 80 72 64 49

03 80 72 64 93

03 80 72 64 85

03 80 72 64 95

03 80 72 64 62

ou 06 37 62 81 32

03 80 72 64 57

Formateurs

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BAILLET Christian 03 80 72 67 52
DROUX Josiane 03 80 72 64 03

ou 06 84 59 69 69

FOURRIER Fabienne 03 80 72 64 31

MICHEA Agnès 03 80 72 64 51

ou 03 85 41 87 92

MENAGE Christine 03 80 72 64 38

ou 06 07 66 24 56

PERCHOT Rodolphe 03 80 72 64 56

REVAILLOT Chantal 03 80 72 64 82

SCHOENAUH Marc 03 80 72 64 94

SORITA Nathalie 03 80 72 64 62

VIARD Marie-France 03 80 72 64 78

Pôle Formations éducatives et sociales

BELLINI Véronique 03 80 72 64 91

BOCHET Catherine 03 80 72 64 89

CHAUVOT Vincent 03 80 72 64 67

CHERVAUX Patricia 03 80 72 64 44

DACKOW Gisèle 03 80 72 64 83

DILLESEGER Jacques 03 80 72 64 84

DUMORTIER Mireille 03 80 72 64 46

HIVAR Evelyne 03 80 72 64 61

KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66

LEDUC-SEGUIN Magali 03 80 72 64 76

LEHUJEUR Dominique 03 80 72 67 51

LOREAU Fabien 03 80 72 64 77

MAROT Valérie 03 80 72 64 85

MOUNIROU Karima 03 80 72 64 45

ODASSO Gérard 03 80 72 64 95

PERREAU Aude 03 80 72 64 58

PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42

PRUDHOMME Mélissandre 03 80 72 64 53

SAULDUBOIS Brigitte 03 80 72 64 32

PROST Annick 03 80 72 64 43

ROUSSET-MICHON Valérie 03 80 72 64 87

THIBAUT Christian 03 80 72 64 68

Pôle Formations management et recherche

BUISSON Vincent 03 80 72 64 86

BURRUNI Agostino

LAGARDE Cécile 03 80 72 64 93

LEDUC-SEGUIN Magali 03 80 72 64 76

TAGLIONE Catherine 03 80 72 64 59

VALLE Michel 03 80 72 64 57

Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

BOURCIER Jean-Luc 03 80 72 64 34

DOS SANTOS Liliane 03 80 72 64 35

FARRUGIA Martine 03 80 72 44 49

JAUULT Françoise 03 80 72 64 30

MANGIN Florent 03 80 72 64 79

MAROT Valérie 03 80 72 64 85

NOWAK Nicolas 03 80 72 64 72

PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42

(formations délocalisées)

REDOUANI Arnaud 03 80 72 67 54

REHFUSS Ghislaine 03 80 72 64 88

Centre de Ressources Documentaires

BORNET DUBOURG Angélique

Documentaliste

HUMBEY Pascale 03 80 72 64 71

Responsable du C.R.D.

KONDRATOFF Sandrine 03 80 72 64 69

Assistante Documentaliste

LAMBERT-MILLE Bernadette

Documentaliste

SCHUTZ Laurent

Auxiliaire de Documentation

SELLENET Tina

Documentaliste

L'annuaire de l'IRTESS (suite)

Comptabilité

PICARD Christine 03 80 72 64 92

Chef comptable

THIBAUT Nathalie 03 80 72 64 64

Comptable

VOULQUIN Florence 03 80 72 64 64

Comptable

Ressources humaines

DARRAS Cécile 03 80 72 67 57

Agent administratif RH

SALA Sandrine 03 80 72 67 57

Assistante RH

Services Administratifs

CHICARD Agnès 03 80 72 64 54

Assistante de Direction /

Responsable des Secrétariats

ANDRIOT Catherine 03 80 72 64 33

Assistant Familial / TISF /

Préparation concours / Formation permanente

CHANTHANY Nyphaphone 03 80 72 64 53

ES / ME

CORREIA Marie 03 80 72 64 96

CAFERUIS / Médiateur Familial / PREFAS / DEIS

DE LA PORTE Angèle 03 80 72 67 55

AMP / AES 11 mois /

Assistant de Soins en Gérontologie

DOC Marie 03 80 72 64 50

Accueil-Standard

DUCHESNE Paola 03 80 72 64 41

Admission / Vie étudiante

FEUVRIER Nathalie 03 80 72 64 98

EJE / Planning

GENTILHOMME-PELLISSARD

Jocelyne 03 80 72 64 52

Formation permanente / CAFDES

JACQUES Emmanuelle 03 80 72 64 70

Admission / Vie étudiante

PADAY Céline 03 80 72 64 73

AMP / AES 18 mois

RENOU Martine 03 80 72 64 70

Accueil-Standard / Admission / Vie étudiante

ROGNON Anne 03 80 72 64 40

Dispositif VAE / Bilan de Compétences / FFT-FSQ

SALMI Souad 03 80 72 64 50

ou 03 80 72 64 60

ASS / Reprographie

SCHMITT Sandrine 03 80 72 64 90

Admission / Vie étudiante

THEURIOT Lucie 03 80 72 64 55

Surveillant de Nuit Qualifié /

Maîtresse de Maison / ETS / CBMA

Service d'entretien

MOREAU Pascal 03 80 72 64 75

Assistant Logistique

et Responsable du service entretien

BAILLY Michèle

BOUPACHA Louiza

BOURDILLAT Fabienne

DOC Fabien 03 80 72 67 56

Accueil

Fax

03 80 72 64 50

03 80 36 45 38

Écrire à l'IRTESS

Envoyer un courrier

- ✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- ✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Documentation, etc).

IRTESS 2 rue Professeur Marion 21000 DIJON

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement, la personne ou le service destinataire de cet envoi.

Déposer un courrier

- ✓ Les boîtes aux lettres individuelles des formateurs et des personnels permanents de l'IRTESS sont situées dans le couloir des bureaux administratifs.
- ✓ Celles de certains formateurs occasionnels sont situées à proximité des bureaux Formateurs du rez-de-chaussée (voir plan page 22).
- ✓ En dehors des heures d'ouverture, une boîte aux lettres est accessible à l'entrée principale.

Envoyer un mail

Les adresses mails de vos interlocuteurs à l'IRTESS sont construites sur le même modèle, à savoir :
Initiale du prénom + nom@irtess.fr

Exemple :

adupont@irtess.fr
pour envoyer un mail à Anatole DUPONT



La participation des étudiants et stagiaires à

Chaque promotion élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

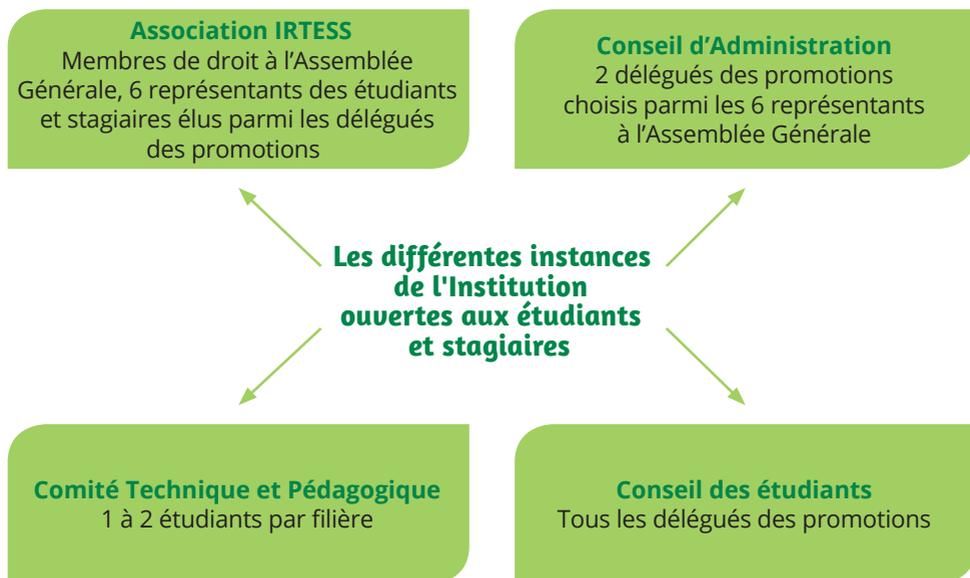
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion, en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



La vie de l'IRTESS

MESSAGE, l'association d'étudiants

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été rebaptisée et réorganisée depuis septembre 2005.

Les buts de cette association

- ✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange et de travail en commun
- ✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux
- ✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études
- ✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

Les moyens

- ✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

Les activités

- ✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...
- ✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.
- ✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières. Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

Contacteur l'association

- ✓ par e-mail : message.asso@gmail.com
- ✓ grâce à la boîte aux lettres située près des casiers des formateurs (**couloir administratif**),
- ✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),
- ✓ au local de l'association, bureau n°25 situé près des salles de cours du 1^{er} étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

Adhérer à l'association :

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à "MESSAGE".

Le Bureau de l'association "MESSAGE" est élu tous les ans.

N'hésitez pas à contacter l'association "MESSAGE" pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.

Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.



Où se renseigner à l'IRTESS ?

Au secrétariat de la Vie étudiante

Bureau n°75 situé dans le hall de l'IRTESS, en direction des salles de cours

(voir n°1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

vie-etudiante@irtess.fr

Emmanuelle JACQUES et Martine RENOUE sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :

- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (Pôle emploi),
- sécurité sociale des étudiants et mutuelles,
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux,
- certificats de scolarité, etc.

À l'accueil

Durant les heures d'ouverture :
8 h 30 - 12 h / 13 h 45 - 17 h 30

Sur les tableaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau "Accueil Standard" (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n°12

(voir n°4 sur le plan p. 22-23).

Un espace d'affichage concernant la Vie étudiante est situé à proximité du bureau de la "Vie étudiante"

(voir n°5 sur le plan p. 22-23).

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le secrétariat de la Vie étudiante,
- les responsables de formation, ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : "MESSAGE",
- le Service Social du CROUS :
6 B rue Recteur Marcel Bouchard
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95

En cas de problème de santé (accident, etc.) survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui prévient la direction. En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.

Contacts utiles

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

8 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON
Tél. 0810 25 21 10
www.dijon.caf.fr

Maison des Associations

*Centre Régional d'Information Jeunesse
Bourgogne - CRIJ*
Boîte LL1 - 2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 18 29
www.ijbourgogne.com

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

*Direction de la carte des formations,
de l'apprentissage et des formations
sanitaires et sociales*
17 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 33 00
www.bourgognefranche-comte.fr

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Pôle Vie Etudiante
6 B rue Recteur Marcel Bouchard
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)
www.crous-dijon.fr

DRDJSCS - Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (Bourgogne Franche-Comté)

10 boulevard Carnot - 21000 DIJON
Tél. 03 80 68.39.00
www.bourgogne-franche-comte.drdjscs.gouv.fr

Mission Locale de l'Arrondissement de DIJON

8 rue du Temple - 21000 DIJON
Tél. 03 80 44 91 44
www.mldijon.asso.fr

SIO - Service Information Orientation

Esplanade Erasme
Campus Montmuzard - BP 27877
21000 DIJON
Tél. 03 80 39 39 80

Université de Bourgogne

Maison de l'Université
Esplanade Erasme - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 50 00
www.u-bourgogne.fr

N° D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17 ou 03 80 44 55 00

Samu Social : 115

SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68

SOS Amitié : 03 80 67 15 15

Enfance maltraitée : 119

Maltraitance personnes âgées : 3977

Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89

Centre anti-poison : 03 80 29 37 97

Sida info service : 0 800 840 800

Planning familial : 03 80 63 68 34

Où se documenter ?

Centre de Ressources Documentaires (C.R.D.) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur.

Vous avez à votre disposition un fonds documentaire de 30 000 documents (ouvrages, revues, vidéos...).

Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h 30 - 18 h

Mardi : 8 h 30 - 18 h

Mercredi : 8 h 30 - 18 h

Jeudi : 12 h - 18 h

Vendredi : 8 h 30 - 17 h

Des indications sur le fonctionnement du C.R.D. sont affichées à l'entrée du service

(Exemple : jours de fermeture prévus, changements d'horaires d'ouverture, utilisations particulières des salles...).

Renseignez-vous !

Tél. 03 80 72 64 69

Au C.R.D., la salle multimédia vous permet de visionner des D.V.D., des C.D-Rom, des vidéos en ligne.

Adressez-vous au C.R.D. pour la réserver.

Inscription

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation, il figure sur votre carte d'étudiant.

Cependant, avant de pouvoir bénéficier des services du C.R.D. (emprunts, recherche documentaire sur Internet...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel avec un chèque de caution de 76 € à renouveler chaque année.

Fonctionnement

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du C.R.D., afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès le plus possible aux documents empruntables.

Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.

Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 51 10

Les étudiants de l'IRTESS,
s'ils le souhaitent, peuvent s'inscrire
individuellement à la B.U.

L'inscription est de 34 €/an
(tarif 2017-2018).

**Attention !
Les modalités de fonctionnement
sont différentes de celles
du Centre de Ressources
Documentaires de l'IRTESS.**

Bibliothèque Municipale

Vous pouvez vous inscrire également
à la bibliothèque la plus proche de votre
résidence principale.

La plus proche de l'IRTESS est la Bibliothèque Municipale

Annexe Mansart
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 80 50

La Poste la plus proche

Poste Mansart
82 boulevard Mansart
21000 DIJON
Tél. 03 80 48 13 46



Des outils et des services à votre disposition

Bureautique, messagerie et internet

Une salle informatique en réseau IRTESS SI 2, en accès libre,

(voir n°12 sur le plan p. 22) vous permet :

- de produire des documents Word, Excel, PowerPoint, Publisher, dans un espace du réseau IRTESS qui est sous votre responsabilité,
- d'accéder au logiciel de recherche documentaire du C.R.D.,
- d'accéder à internet et une adresse e-mail, avec un identifiant et un mot de passe unique et personnel. Celui-ci vous sera délivré, après signature de la charte informatique, pour toute la durée de votre formation.

D'autres explications (comment obtenir l'identifiant, comment fonctionne le réseau IRTESS...) vous seront données en temps utile.

Ces terminaux informatiques n'acceptent ni disquette, ni CD-Rom, ni clé USB.

Les transferts de fichiers se font par messagerie, ou sur le poste spécifique en salle SI 2 (voir n°10 p. 22-23).

Une salle informatique SI 1

(voir n°11 sur le plan p. 22) est utilisée pour des activités pédagogiques, en présence d'un formateur ou d'une documentaliste.

**En cas de problème technique,
merci de vous adresser à :**
Pascal MOREAU, Assistant Logistique,

(bureau n°80, voir n°7 sur le plan p. 22-23).

**Pour accéder à l'ensemble
de ces outils informatiques
et services, pensez à vous munir
de l'identifiant, du mot de passe
et de votre carte d'étudiant,
remis au début de votre parcours
de formation.**

Impression

3 copieurs, au Centre de Ressources Documentaires, en salle SI 1 et SI 2 (voir n°2 sur le plan p. 22 - 23) vous permettent de photocopier et imprimer, dès lors que vous présentez votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE de chaque copieur.

Créditée de 50 copies en début de formation, cette carte est rechargeable au C.R.D., durant les heures d'ouverture du service.

Prévoyez des billets de 5 € ou 10 €.

La copie A4 recto N/B est à 0,05 € et la copie A4 recto couleur, à 0,16 €.

Vous pouvez réaliser des travaux en A4, A3, recto-verso, N/B ou couleur.

Le choix de ces options se fait :

- **sur le copieur** pour photocopier. Pensez bien à fermer l'accès à votre compte quand vous avez terminé, en présentant à nouveau votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE.
- **depuis VOTRE session réseau IRTESS**, quand vous lancez une impression à partir de word, excel, internet ou autre.

Si un identifiant vous est demandé pour imprimer, tapez celui qui vous permet d'accéder à votre session IRTESS.

En cas de perte de votre carte "Étudiant", contactez le secrétariat "Vie étudiante" et le Centre de Ressources Documentaires.

Reliure

Vous avez la possibilité de relier des documents :

- La relieuse est située au Centre de Ressources Documentaires (voir n°3. sur le plan p. 22-23).

Attention !

Aucune fourniture en papeterie n'est vendue par l'IRTESS.



Venir à l'IRTESS et se restaurer

Venir à l'IRTESS

En voiture

L'usage de 2 parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé.

Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

Pour plus d'information sur les transports en commun : www.divia.fr

En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

Se restaurer

À proximité de l'IRTESS

- ✓ Aux Restaurants Universitaires (voir plan du CAMPUS p. 21)
- ✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours
- ✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self

L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause. Vous y trouverez un distributeur de boissons ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS. Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, en respectant la propreté des abords.

Où se loger ?

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

BSE Pavillon Buffon
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 23
www.crous-dijon.fr

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :

ALIS - Association pour le Logement et l'Insertion Sociale des Jeunes de la Région Dijonnaise

4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
Tél. 03 80 41 19 56
ou 0800 21 20 46
www.alislogementjeunes.com

CRI - Centre de Rencontres Internationales

1 avenue Champollion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 95 20
www.cri-dijon.com

Foyer des Jeunes Travailleuses

31 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 30 28 33
www.foyer-tremouille-dijon.fr

Foyer d'étudiantes Saumaise

65 rue Saumaise
21000 DIJON
Tél. 03 80 67 18 00
www.foyersaumaise.fr

Résidence Internationale des Étudiants (RIE)

4-6 rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 70 00
<http://cief.u-bourgogne.fr>
(Rubrique "L'hébergement" puis "La résidence internationale d'étudiants")

BINOME 21 (Logement Intergénérationnel)

2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél. 06 78 65 74 95
www.Binome21.fr

DIJON HABITAT

2 rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 84 00
www.dijonhabitat.fr

ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or

17 boulevard Voltaire
21000 DIJON
Tél. 0810 02 10 00
www.orvitis.fr

Vous pouvez également vous connecter sur le site : <http://mallettedesparentslycee.ac-dijon.fr> où vous trouverez d'autres informations sur le logement, le transport, le financement...

Où se distraire ?

Activités culturelles

ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 place Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 59 78

www.abcdijon.org

Centre culturel - Atheneum

Esplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

www.atheneum.u-bourgogne.fr

Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

www.opera-dijon.fr

Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21

www.zenith-dijon.fr

La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

www.lavapeur.com

Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

www.cinema-eldorado.fr

Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

www.bistrotdelascene.fr

Musée des Beaux-Arts

1 rue Rameau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

<https://mba.dijon.fr>

Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 76 80 80

www.dijon.fr

Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00.00

www.dijon.fr

Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Monge - Parvis Saint-Jean - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 12 12

www.tdb-cdn.com

Activités sportives

SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Maison de l'université - Esplanade Erasme

BP 27877 - 21078 DIJON Cedex

Tél. 03 80 39 50 00

www.u-bourgogne.fr

À L'IRTESS

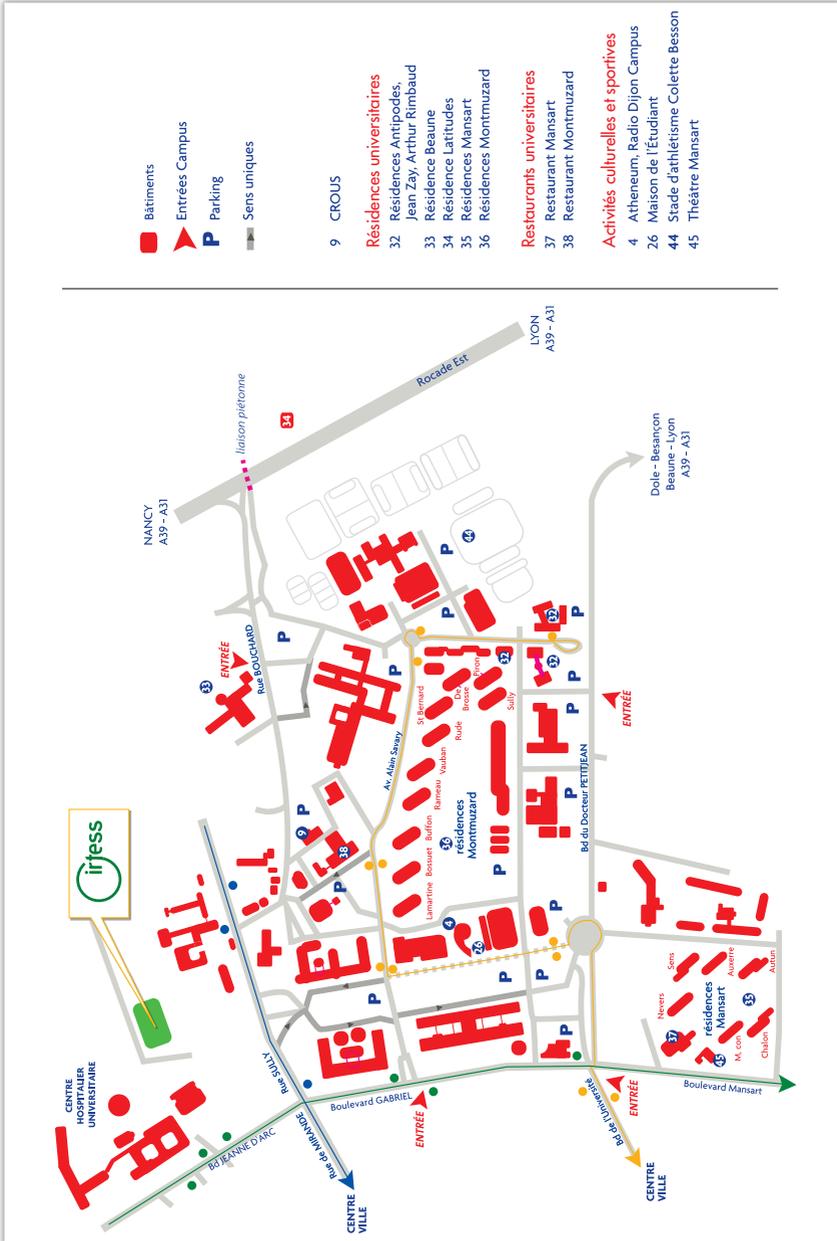
Sous certaines conditions, le foyer des étudiants peut être utilisé pour l'organisation de soirées à l'initiative des promotions.

Contact : Philippe BEAUSSIEU,
Secrétaire Général.

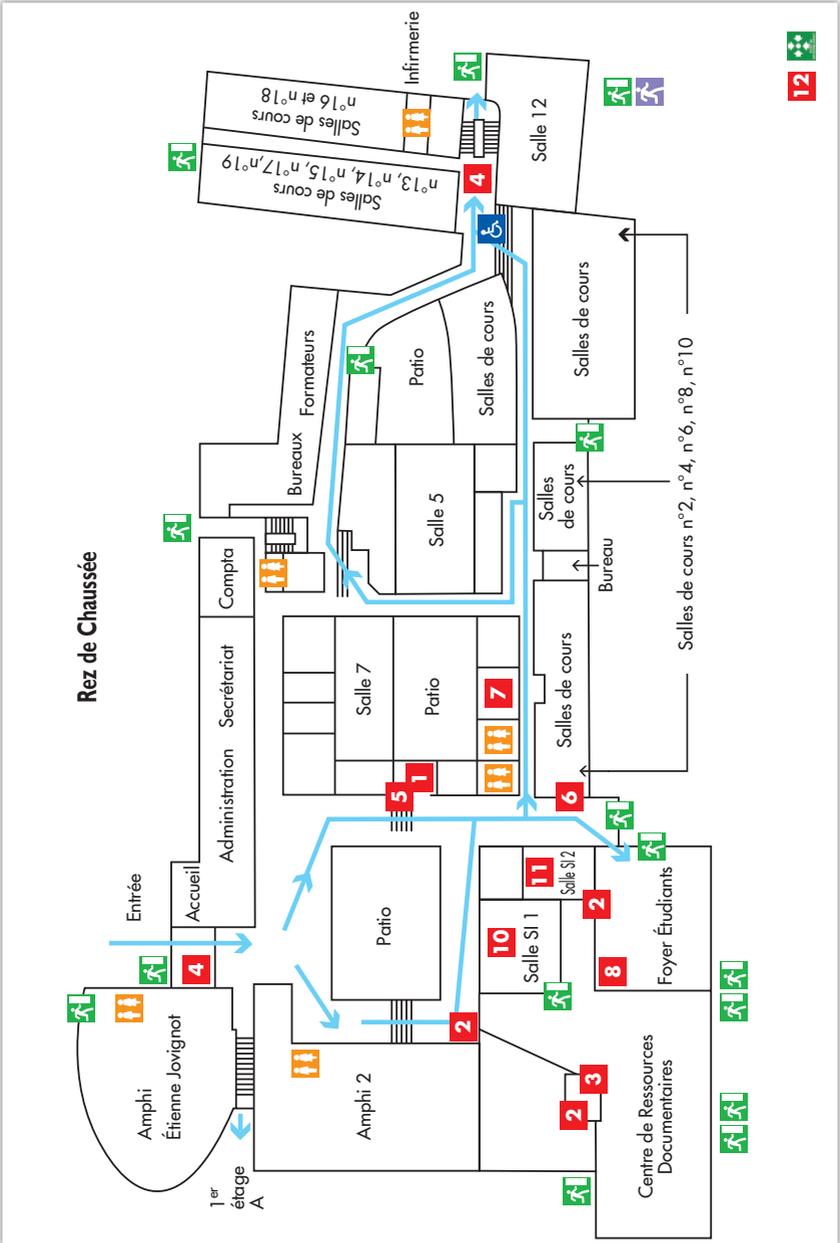
L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

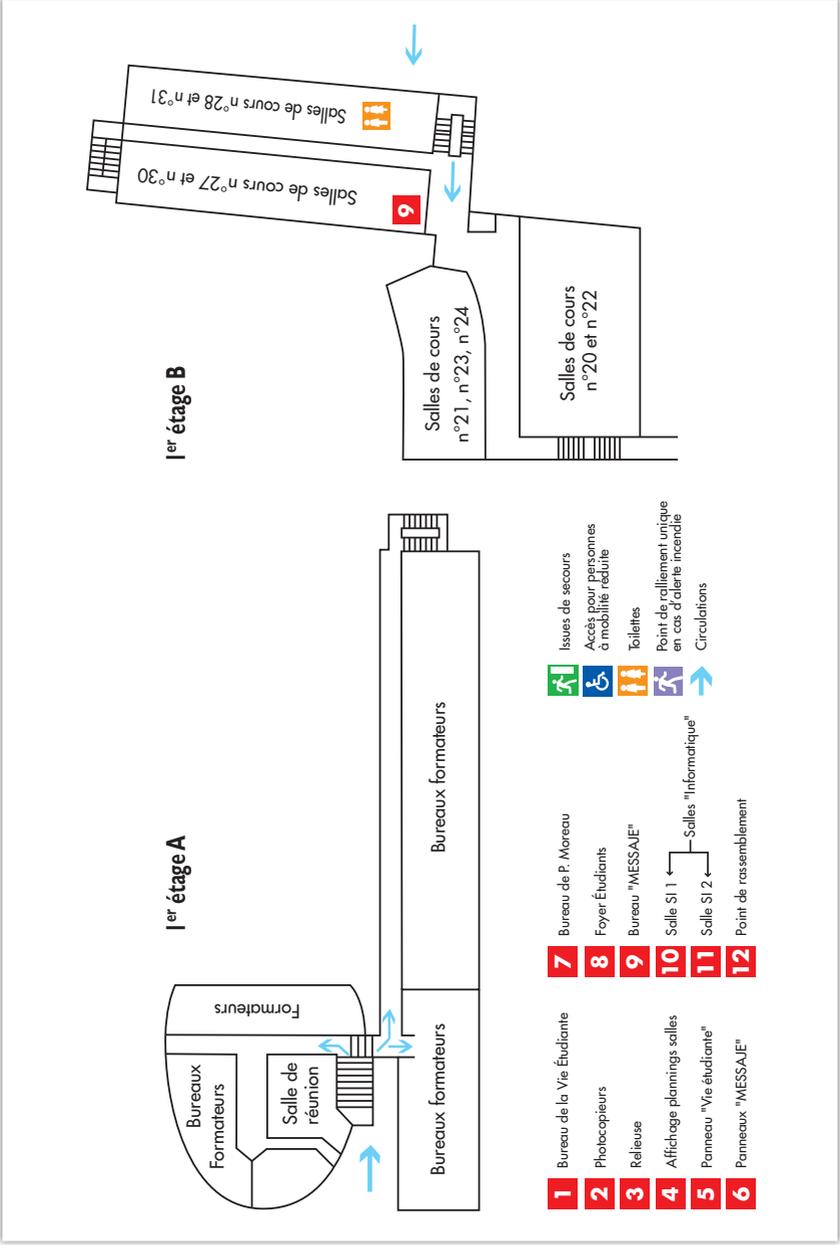
Les spectacles, conférences..., sont annoncés sur les panneaux d'affichage.

Le Campus Universitaire

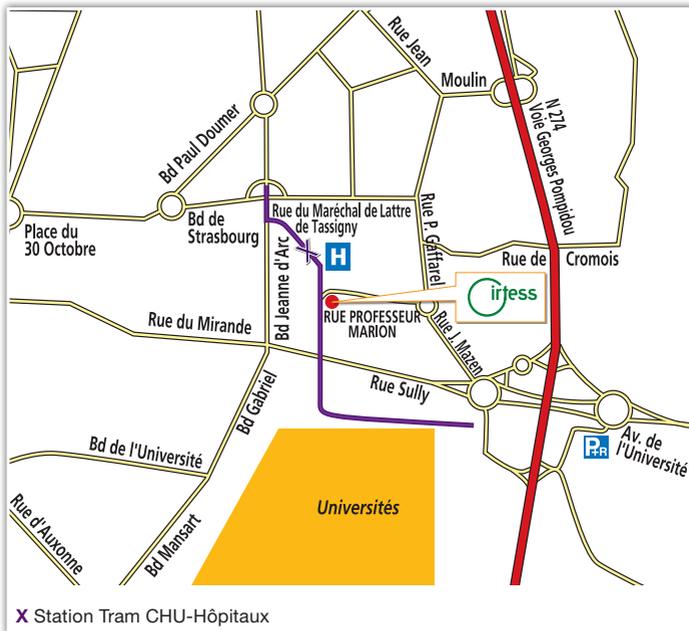
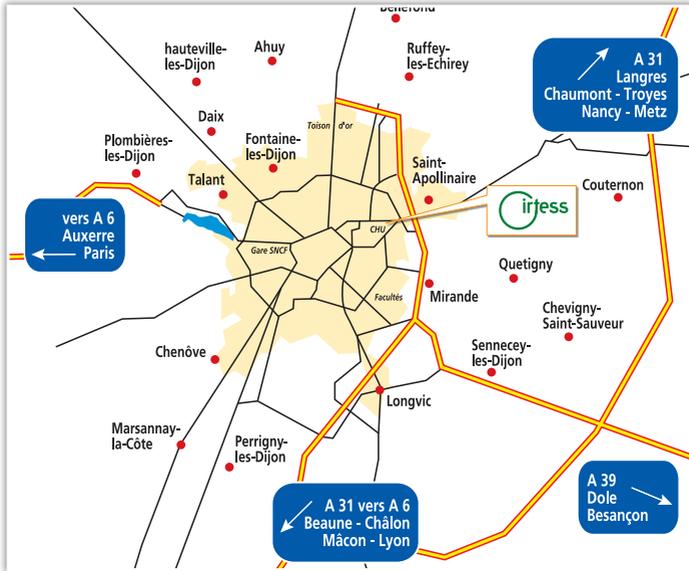


Plans du bâtiment



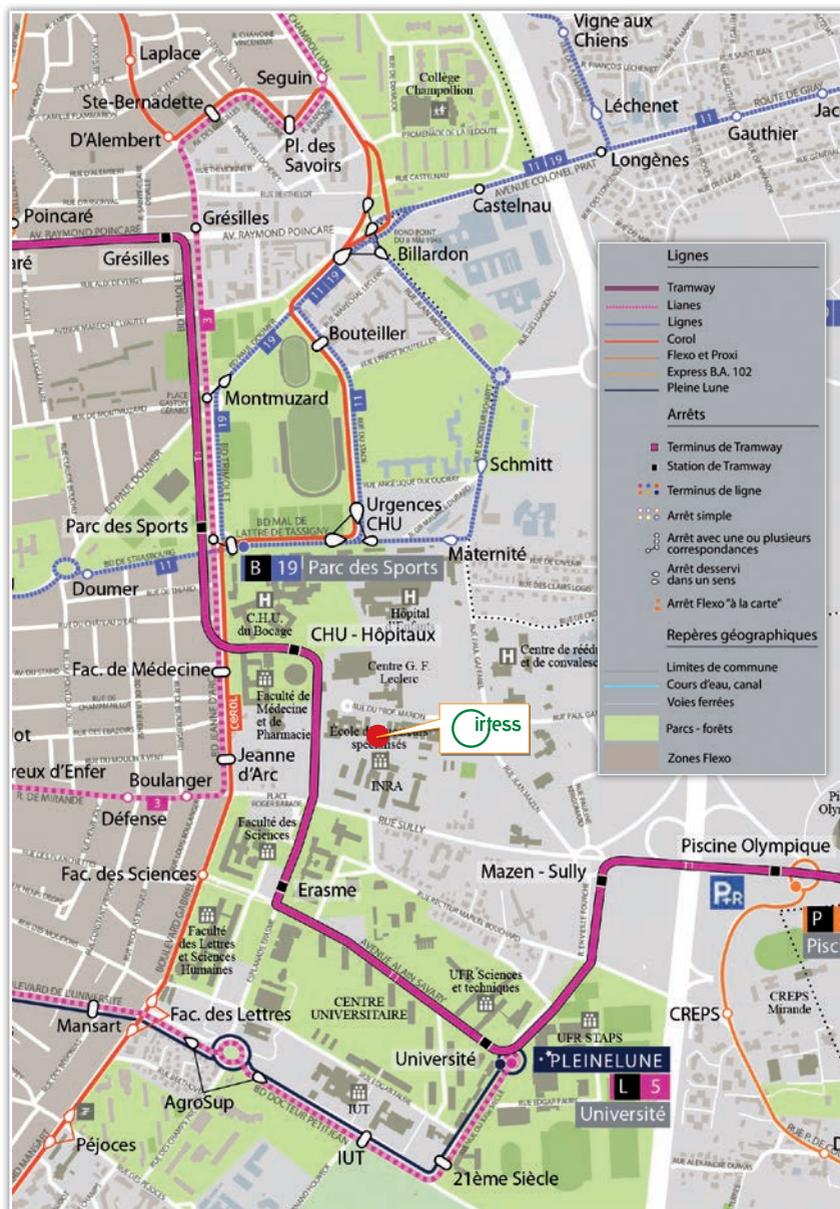


Plans d'accès



X Station Tram CHU-Hôpital

Réseau Divia





**Horaires d'accueil
des étudiants et stagiaires
Admission/Vie étudiante**

Du lundi au vendredi :
le matin de 10 h à 10 h 30
l'après-midi de 12 h à 14 h



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
E-mail : contact@irtess.fr - www.irtess.fr

Accueil : 03 80 72 64 50
Admission/Vie étudiante : 03 80 72 64 70
Fax 03 80 36 45 38